



## avis aux familles 1er TR

publié le 17/10/2023



### Information importante paiement de la cantine

Vous allez ou avez reçu sur votre boîte mail les avis aux familles du 1er TR.

Je vous rappelle, **il n'y aura pas de prélèvement automatique**

Si vous souhaitez payer la cantine en 3 versements maximum, vous pourrez l'effectuer soit :

- ▶ En 3 chèques qui seront encaissés 1 par mois
- ▶ En espèce
- ▶ En télépaiement, sur votre compte educonnect
- ▶ En virement au collège en indiquant le n° de facture.

(le RIB est sur l'avis aux familles)

**Merci de revenir vers nous si vous n'avez rien reçu.**

La Gestionnaire



**Académie  
de Poitiers**

*Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.*

*Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.*